

# L'Actu Pôle GD

janvier/février 2012

Toute l'équipe du Pôle GD vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2012 ! Une nouvelle année commence... et nous espérons que la progression actuelle de la gestion différenciée en Wallonie continuera sur sa lancée !

Des nouvelles du Pôle GD...

Découvrez notre offre de formations 2012 !

Les inscriptions sont ouvertes pour les formations du 27 mars et du 10 avril (cliquez dessus pour accéder au programme détaillé).

Pour les autres, si le thème vous intéresse, bloquez d'ores et déjà la date et gardez l'œil ouvert : les programmes et bulletins d'inscriptions seront prochainement disponibles sur le site [www.gestiondifferentiee.be](http://www.gestiondifferentiee.be)

Février	Mars	Avril	Mai	Juin
6 et 7/02 : «La gestion différenciée, comprendre et appliquer» <b>COMPLET !</b>	27/03 : Sensibiliser et communiquer sur la gestion différenciée	10/04 : Gestion raisonnée des arbres et arbustes	14/05 : Espaces verts, biodiversité, et lutte biologique	19/06 : Prévenir et gérer les plantes invasives
		24/04 : Le désherbage alternatif	16/05 : Fleurissement en gestion différenciée	26/06 : Fauchage tardif et prés fleuris



Salon des Mandataires 2012 : Le Pôle sera présent !

Les 9 et 10 février, c'est le salon des Mandataires au Wex de Marche-en-Famenne ! Le Pôle GD sera ravi de vous accueillir à son stand pour toute information !

### Des nouvelles du Pôle

- Découvrez notre offre de formations 2012 !
- Salon des Mandataires 2012
- Colloque Gestion différenciée et fleurissement

### Articles

- Finale, c'était pas si mal ! Les anciennes méthodes
- Façades, murs et toitures végétalisés

### Zoom sur... Froidchappelle

Une commune wallonne en route vers la GD





## Colloque « Gestion différenciée et fleurissement »

Du 20 au 30 mars, c'est la Semaine Sans Pesticides !

Le Pôle GD organise, en partenariat avec Adalia, une journée d'échanges sur la gestion différenciée le 29 mars à Namur.

L'accent sera mis sur le fleurissement, avec des interventions sur les plantes vivaces, mellifères, indigènes...

Un petit salon d'exposants sera installé pour vous permettre de rencontrer directement les producteurs. L'après-midi, vous pourrez admirer des machines de désherbage mécanique et thermique en action.

Bloquez d'ores et déjà la date du 29 mars dans votre agenda ! Plus de détails sur le programme et le lieu vous seront communiqués très prochainement.

## Enfin c'était pas si mal! Le retour aux anciennes méthodes

Après des dizaines d'années durant lesquelles l'entretien des espaces publics s'est accompli de plus en plus grâce à des outils technologiques, quelques méthodes anciennes commencent à faire leur réapparition. Les communes qui ont tenté l'expérience y ont vu des résultats positifs en termes économiques, environnementaux et sociaux.

### Faux contre débroussailluse

Le fauchage manuel peut sembler un travail pénible, source d'ampoules et de maux de dos, mais Peter De Schepper enseigne comment l'utiliser de manière confortable et efficace.

Plusieurs communes, comme Zurich (Allemagne), Colombes (France), Anderlecht (Bruxelles) utilisent la faux sur de petits espaces urbains comme des talus ou des parcelles de parcs. Les ouvriers apprécient la faux pour son caractère silencieux et l'absence de gaz d'échappement. La faux a aussi l'avantage de ne pas projeter de débris qui peuvent blesser les ouvriers et les pieds d'arbres.



### Âne contre moteur

A Schaerbeek (Bruxelles) les ouvriers chargés du ramassage des poubelles publiques sont maintenant équipés de charrettes tirées par des ânes. Outre les avantages environnementaux et économiques ce projet comporte une dimension sociale intéressante. Les passants viennent plus facilement au contact du personnel quand celui-ci travaille avec ânes. Cela crée un lien social essentiel entre les citoyens et les agents du service, dont le travail est rarement reconnu. Une soixantaine de communes françaises se sont déjà lancées dans la même expérience, ce qui a permis de chiffrer les économies réalisées.



Ânes à Schaerbeek - Crédits photographiques Natagora

### Binette contre pulvérisateur

La binette a longtemps été vue par les ouvriers comme un outil révolu, archaïque, et son utilisation était perçue comme fastidieuse, voire dégradante. A Boigny-sur-Bionne (France), l'abandon de tout pesticide, accompagné d'une communication efficace vers la population a permis un revirement de situation. Maintenant, les gens qui désherbent à la binette, ouvriers ou particuliers, sont fiers de le montrer. On constate que depuis le passage au "zéro phyto", certains particuliers utilisent encore des herbicides chimiques, mais se débrouillent pour ne pas être vus. Cela montre bien le changement des mentalités (pour en savoir plus...)! A Ath, des efforts de réduction des herbicides ont été entrepris depuis plusieurs années. La binette s'est avérée être l'outil le mieux adapté pour désherber de petits espaces. Les ouvriers en charge trouvent ce travail plutôt agréable, plus convivial que la pulvérisation de pesticides, qui nécessite des mesures de sécurité contraignantes.



Ouvriers utilisant la binette

Evidemment, il ne s'agit pas d'abandonner toute technique moderne! En combinant astucieusement les techniques anciennes et modernes, l'expérience de ces communes montre qu'il est possible d'améliorer le quotidien des ouvriers communaux tout en faisant des économies.

Pour en savoir plus sur... (cliquez sur les noms pour accéder aux sites)

- La faux
- L'âne (ou le cheval)
- La binette

## Façades, murs et toitures végétalisés

Si aujourd'hui, l'espace vert est reconnu comme un aménagement à part entière, indispensable au bien-être des habitants et à un cadre de vie de qualité, il n'en a pas toujours été ainsi. Dans les quartiers urbains plus anciens, l'espace vert se fait plutôt rare.

Etant maintenant admis que la présence de nature en ville procure tout un tas d'avantages et de bienfaits, les villes se cassent la tête pour trouver comment réinsérer de la verdure dans les quartiers les plus denses, où les possibilités sont fortement réduites !

La densité initiale de la construction bâtie ne permet pas toujours l'aménagement d'espaces verts « au sol ».

S'il n'y a pas de place au sol, alors levons un peu les yeux ! Façades et toitures constituent aussi des surfaces susceptibles d'être végétalisées. Avec un peu de technique, il y a moyen d'y arriver ! De plus en plus d'expériences le prouvent.

Végétaliser le bâti permet de renforcer la sensation de nature en ville et, dans un milieu très minéral, cela a de nombreux bénéfices, à différents points de vue.

D'abord d'un point de vue **paysage et cadre de vie** : la végétalisation va agrémenter le paysage urbain, le rendre plus agréable à vivre grâce à la sensation positive et relaxante procurée par la présence de « vert ». Elle met en valeur et anime le bâti, peut camoufler un mur disgracieux ou le protéger des graffitis.

Ensuite d'un point de vue de la **construction**, on est à présent convaincu des avantages apportés au bâti en terme d'isolation thermique, qu'il s'agisse de se protéger des fortes chaleurs ou des grands froids.

D'un point de vue **biodiversité**, aménager des toits ou murs végétaux va permettre de contribuer au maillage écologique urbain là où les contraintes sont trop importantes pour un maillage au sol. Les végétaux de façade accueillent bien souvent une population d'insectes et d'oiseaux non négligeable.

Enfin, et de manière générale pour la présence de nature en ville, celle-ci contribue à une amélioration de la qualité de l'air (piégeage des poussières et métaux lourds), à une régulation du climat urbain (réduction des effets « îlots de chaleur »), et à une humidification de l'air ambiant grâce au processus d'évapotranspiration des végétaux.

## Façades

Végétaliser une façade est sans doute le moyen le plus simple et le moins onéreux pour réintégrer de la nature en milieu urbain dense. Cette démarche peut être facilement transposée au particulier, et de plus en plus de villes développent des accompagnements destinés aux habitants (Lille, Rennes...)

Facile à mettre en œuvre et à entretenir, les façades végétales sont réalisées à partir de plantes grimpantes, telles la vigne vierge, le lierre, le houblon, la clématite, le chèvrefeuille... soit directement en contact avec le mur, soit via un treillis ou grillage installé contre le mur. Les plantes munies de crampons sont installées directement sur le mur, si celui-ci est sain et ne présente pas de dégradation (fissures, fentes,...)

Cette technique est idéale pour habiller des murs disgracieux (par exemple sur des bâtiments commerciaux ou industriels, des garages,...) ou des aménagements tels que écrans anti-bruit, bâtiments de stationnement ou tours de parking,, ... ou pour animer des rues ou des immeubles monotones, avec la participation des habitants.



Une façade végétalisée par un habitant avec l'aide de la ville, à Lille (France)

## Murs végétaux

Ici les plantes utilisées ne sont plus forcément des plantes grimpantes et surtout ne s'enracinent plus dans le sol mais dans le mur même, où un substrat a été appliqué (tourbe, sphagnum...). De nombreux systèmes existent, et il est possible d'en créer aussi bien à l'extérieur qu'en intérieur.

L'effet paysager et le rôle esthétique, voire artistique, dominant. Le résultat visuel parfois spectaculaire des réalisations est au prix d'un investissement important et de charges d'entretien souvent contraignantes.



Le pole de gestion différenciée

www.gestiondifferenciee.be

Le pole de gestion différenciée

www.gestiondifferenciee.be

Une façade végétalisée dans une rue de Paris.  
Crédits photographiques Gilles Carcassès

Si on retrouve effectivement les avantages de la présence de nature, en revanche les intérêts écologiques de ces aménagements sont discutables : consommation d'eau, plantes exotiques, apports nutritifs importants...

L'entretien des murs végétaux est un poste non négligeable, qu'il s'agit d'anticiper au moment de la conception. L'accessibilité du mur est notamment essentielle pour permettre les fréquentes opérations d'entretien !

Le système d'arrosage sera souvent vérifié, ainsi que le développement et la santé des végétaux, la régulation des apports nutritifs en fonction des besoins.

Les plantes envahissantes devront être contrôlées, celles qui sont fanées seront retirées et remplacées, les végétaux seront dans tous les cas renouvelés de temps en temps.

Les entreprises qui proposent des murs végétaux mettent au point des solutions pour réduire les contraintes d'entretien et améliorer les performances et les procédés de ces aménagements.



Mur végétal du musée du Quai Branly à Paris

## Toitures

En ville, les toits, mis bout à bout, représentent une surface importante. Pourtant ces surfaces sont de véritables déserts, alors qu'elles constituent une ressource spatiale et un potentiel pour l'aménagement d'espaces verts, accessibles ou non.

Dans les milieux très urbanisés, caractérisés par la faiblesse, voire l'absence, d'espaces verts récréatifs, les toitures, à condition que leur capacité de charge soit suffisante, sont susceptibles de compenser ce manque !



Les avantages des toitures végétalisées sont multiples, en voici quelques uns :

- Rétention des eaux pluviales : toute toiture végétalisée représente une surface supplémentaire pour l'infiltration in situ des eaux pluviales. On réduit ainsi le risque d'inondation et le volume d'eau destiné à être traité par la collectivité.

- Régulation thermique : bien conçue, la toiture végétale apporte une isolation thermique et phonique efficace du bâtiment.

- Accueil de biodiversité : lorsque l'on construit un bâtiment, on soustrait à la nature un espace. Végétaliser le toit de la nouvelle construction permet de compenser cette perte de surface. Les toits non accessibles aux hommes sont susceptibles d'accueillir une riche biodiversité, en particulier des oiseaux et des insectes. Par ailleurs, une végétation spontanée peut prendre place parmi les végétaux plantés à l'origine et ainsi diversifier le cortège, donc les habitats !

Deux modes possibles :

**Intensif** : cela consiste à recréer un jardin sur une toiture.

Caractéristiques : épaisseur du substrat (supérieur à 30cm) ; un entretien important, une nécessité d'arroser, un poids plus important donc réservé à des bâtiments ayant une bonne capacité de charge (d'autant qu'il faut compter le poids lié à la fréquentation), mais un choix de plantes plus large, une capacité d'infiltration plus grande, une plus grande liberté dans les aménagements paysagers.

**Extensif** : ici, on se limite à tapisser le toit de végétaux dits de couverture, ayant un fort taux de recouvrement et une bonne résistance à la sécheresse. Le toit n'est pas accessible. Son poids est plus limité, l'entretien réduit, mais la capacité d'accueil de la biodiversité est moins importante.

Quel que soit le système, les conditions de réussite tiennent surtout à l'étanchéité du support et au drainage. Il faut bien entendu adapter le poids de l'ensemble à la résistance du toit et limiter en conséquence la quantité de substrat.

Les plantes choisies n'auront pas un système racinaire envahissant, seront résistantes, ne nécessiteront pas un trop grand entretien.



Toiture végétalisée extensive - Adivet

## Vous désirez en savoir plus ?

La toile regorge d'informations sur ces techniques de végétalisation !  
Découvrez quelques ci-dessous quelques sites d'information et d'entreprises (cliquer sur les noms pour accéder au site):

### Information :

Adivet : association des toitures végétales

Natureparif  
Réaliser des toitures végétalisées favorables à la biodiversité

### Villes :

Opération «Verdissons nos murs» à Lille  
Opération «Embellissons nos murs» à Rennes

### Entreprises belges :

Ferme nos pilifs  
Le potager retrouvé  
Les toitures Lorenzo  
De Boer Green Roof  
Asphalis  
Verbist  
Brussels coating

### Livres :



*Toits et murs végétaux*, Nigel Dunnett et Noël Kingsbury, éditions du Rouergue, 2005.

Ce livre très complet présente les différentes techniques en s'appuyant sur de nombreuses réalisations à travers l'Europe. Des végétaux adaptés aux toitures et aux façades sont présentés sous forme de liste.



## Evènements à ne pas manquer....

### Semaine Sans Pesticides 2012

Salon Urbest, le salon professionnel de l'espace public, du 24 au 26 janvier à Metz

Rencontre Politiques urbaines et biodiversité, le 24 janvier à Paris

Salon Openbare Ruimte, salon professionnel de l'espace public en Belgique, les 1 et 2 février à Mechelen

Salon des Mandataires, les 9 et 10 février à Marche-en-Famenne

Colloque « Gestion différenciée et fleurissement », le 29 mars à Namur. Plus de détails à venir sur [www.gestiondifferentiee.be](http://www.gestiondifferentiee.be)



## ZOOM SUR ... Froidchapelle

Froidchapelle est une commune rurale de la province du Hainaut, de 3.800 habitants pour environ 8.600 hectares. 19% du territoire est classé en zone Natura 2000.

Les services techniques expérimentent la gestion différenciée depuis plusieurs années avec notamment, en 1999, la signature de la Convention Fauchage tardif. Plus de 100km de voiries communales sont fauchés suivant cette méthode raisonnée, ce qui correspond à environ 25 hectares dédiés à la nature. Sur 30 relevés botaniques effectués dans ce cadre sur l'entité, 181 espèces végétales ont été recensées, dont 4 avec un statut de protection.

Le PCDN est mis en place en 2004 mais débute réellement en 2008 avec la signature de la charte en octobre. A ce jour, une quinzaine de projets ont été réalisés, notamment la création de trois nouveaux vergers didactiques, la mise en valeur du patrimoine arboré, des plantations d'arbustes et de haies dans les cinq cimetières, l'aménagement de pelouses fleuries dans les zones conservatoires des cimetières, la distribution d'arbres et de semences...

Enfin, en 2011, la commune s'est engagée en faveur de la protection des insectes pollinisateurs par la signature de la Convention Maya et a déjà mis en place plusieurs projets de plantations dans les espaces publics.

La commune participe également régulièrement à l'opération «Rendez-vous sur les Sentiers» et dispose de plus de 200 km de promenades balisées.

Froidchapelle compte sur son territoire la majeure partie du complexe des barrages de l'Eau d'Heure, dont le lac de la Plate Taille, répertorié comme site de grand intérêt biologique.

### Une mise en place progressive de la gestion différenciée

Le 29 mai 2009, la commune s'engage officiellement dans la gestion différenciée des espaces verts.

Un inventaire complet et exhaustif est réalisé par le responsable des travaux aidé de ses deux agents de terrain. Quelques chiffres se dégagent de cet inventaire des espaces verts : 117 arbres, 2.135 arbustes, 2.190 plantes annuelles à entretenir, 1.500 mètres de haies à entretenir, 3 hectares de pelouses à tondre... le travail ne manque pas pour la petite équipe !



Niveau matériel, l'équipe environnement dispose d'un tracteur équipé d'une faucheuse pour les bords de routes, d'un sécateur pour l'entretien des haies, de tracteurs-tondeuses, débroussailleuses, taille-haies...

Concernant les techniques utilisées, on peut citer la différenciation des fréquences de fauche suivant les endroits, le paillage et la plantation de plantes couvre-sol pour prévenir le désherbage.

Si le désherbage chimique est encore utilisé, c'est à dose homéopathique et dans les endroits où la population est sensible à la vue d'une mauvaise herbe (les cimetières presque exclusivement). Le désherbage thermique a été expérimenté au cours de l'année 2011, mais il s'est avéré peu adapté.

### Une sensibilisation du public parfois difficile

D'une manière générale, les méthodes douces et les différentes actions en faveur de l'environnement mobilisent encore peu l'intérêt de la population locale. L'entité, à caractère rural, étant déjà bien pourvue d'espaces de nature, les habitants, mais aussi le personnel, se satisfont de ce qui existe, et ne comprennent pas l'enjeu d'actions supplémentaires pour protéger la nature.

Des actions d'information et de sensibilisation ciblées restent donc plus que jamais indispensables, tant pour le personnel de la commune (responsables et agents de terrain), que pour les citoyens.



Sentier balisé



Cimetière fleuri



Démonstration de plantations

**L'Actu Pôle GD**  
Lettre d'information du  
**Pôle wallon de Gestion Différenciée**  
**rue de la Vellerie, 135**  
**7700 Mouscron**

**[www.gestiondifferentiee.be](http://www.gestiondifferentiee.be)**

**[frederic@gestiondifferentiee.be](mailto:frederic@gestiondifferentiee.be) - 0470 99 03 19**

**[valerie@gestiondifferentiee.be](mailto:valerie@gestiondifferentiee.be) - 0470 99 03 20**

**[elise@gestiondifferentiee.be](mailto:elise@gestiondifferentiee.be) - 0470 40 31 91**

janvier/février 2012



Avec le soutien de



Wallonie

